

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 22 JUIN 2023

Délibération n°2023-06-19

L'an deux mille vingt-trois et le 22 juin, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Appolinard, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	30
■ Date de la convocation	:	15 juin 2023

**Objet : Culture - Cinéma : Tarifs ciné**

### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL ( <i>Pouvoir de M. Yannick JARDIN</i> ), M. Jean-Baptiste PERRET ( <i>Pouvoir de Mme Brigitte BARBIER</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER ( <i>Pouvoir de M. Hervé BLANC</i> ), M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN, Mme Agnès VORON ( <i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET ( <i>Pouvoir de M. Jean-Louis POLETTI</i> ) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Yannick JARDIN ( <i>Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL</i> ), Mme Nathalie BÉAL, Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir à M. PERRET</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
MACLAS :	M. Hervé BLANC ( <i>Pouvoir à Mme Marcelle CHARBONNIER</i> ) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir à Mme Agnès VORON</i> ), M. Jean-François CHANAL -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI ( <i>Pouvoir à Mme Sylvie GUISSSET</i> ) -

### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE.

M. le vice-président en charge de la culture et des finances informe que pour faire suite la réunion de la commission Culture du 6 juin 2023, il est proposé les modifications de tarifs suivantes, afin de prendre en compte :

- l'évolution des tarifs cinéma,
- l'application des tarifs annonceurs pour l'année civile 2024 (nouveaux programmes).

NOM DU TARIF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	REMARQUES – Conditions d'application
TARIF PLEIN	6.50 €	6.80 €	
TARIF REDUIT	5.50 €	5.70 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 18 ans, lycéens, apprentis, étudiants,</li> <li>- Porteurs de la carte volontaire Service Civique,</li> <li>- Demandeurs d'emploi,</li> <li>- Pour tous, tous les jeudis (sauf fériés),</li> <li>- Pour certaines séances, courts ou moyens métrages,</li> <li>- Séances particulières en partenariat avec un évènement (Festival), une structure intercommunale ou associative.</li> </ul>
TARIF RÉDUIT ACCOMPAGNATEUR SEANCES JEUNE PUBLIC	5.00 €	5.00 €	Séance de – 50min
TARIF JEUNE PUBLIC TARIF JEUNE PUBLIC GROUPE	4.00 €	4.20 €	Ouverture du tarif jusqu'aux – 15 ans Groupe : Centres de loisirs, IME, etc.
TARIF ABONNÉS 10 places	5.30 €	5.30 €	Vendus par carte Abo 10 places : 53 € + 1 € à la création de la carte rechargeable Places valables 1 an à compter de la date d'achat
TARIF ABONNÉS 6 places	5.30 €	5.50 €	Vendus par carte Abo 6 places : 33 € + 1 € à la création de la carte rechargeable Places valables 1 an à compter de la date d'achat

NOM DU TARIF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	REMARQUES – Conditions d'application
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	5.00 €	-Soirées avec plusieurs films (2 films ou plus) -Séances spéciales Pas de limitation en nombre/an
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	5.00 €	
TARIF SPÉCIAL	4.00 €	4.00 €	Soirée avec au moins 5 films (Nuit du cinéma)
TARIF HORS FILM	12.00 €	12.00 €	
TARIF CE	5.20 €	5.20 €	Carnet de 10 tickets CE vendus à 52 € par la CCPR
PASS CULTURE Part individuelle	5.50 €	5.70 € 5.00 €	Application du tarif réduit Possibilité d'utiliser le tarif à 5 € pour des séances spéciales
PASS RÉGION	5.00 €	5.00 €	
PASS RÉGION + séniors	7.00 €	7.00 €	
CINE CHÈQUES	5.50 €	5.50 €	
CHÈQUES GRAC	5.20 €	5.20 €	+ Un nouveau tarif devrait être voté en prochaine assemblée générale
TARIF GROUPE	4.30 €	4.50 €	- Groupe de 10 personnes minimum - Séances Séniors
SÉANCE SCOLAIRE Hors dispositifs nationaux	3.30 €	3.50 €	
SÉANCES SCOLAIRES Maternelle / École et Cinéma Dispositifs nationaux	2.50 €	2.50 €	
SÉANCES SCOLAIRES Collège au Cinéma Dispositifs nationaux	2.50 €	2.80€	
PASS CULTURE Part Collective Scolaire Hors dispositifs nationaux	3.30 €	3.50€	
CINE GOUTER	5.10 €	5.10 €	
TARIF SPÉCIAL DANS LE CADRE DE FESTIVALS	4.00 € 3.50 € 4.00 € 4.00 €	4.00 € 3.50 € 4.00 € 4.00 €	Festival Télérama Festival Télérama enfant Printemps du cinéma Fête du cinéma ➤ Tarifs hors majoration, séance 3D, séances spéciales
TARIF EXCEPTIONNEL	8.00 €	8.00 €	
SUPPLÉMENT 3D	+ 1.50 €	+ 1.50 €	
GRATUIT	0.00€	0.00 €	Cartes professionnelles Cartes presse Invitation distributeurs Chèque GRAC gratuit Intervenants cinéma Accompagnateurs groupe (1 pour 10 payants)
SUPPLÉMENT ANIMATION	De 1 € à 20 €	De 1 € à 20 €	Pour les séances spéciales (ciné-goûter, animation, ateliers, buffet, etc.)

NOM DU TARIF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	REMARQUES – Conditions d'application
<u>VENTE D’AFFICHES</u>			
Grande affiche récente	6.00 €	6.00 €	
Petite affiche récente	4.00 €	4.00 €	
Grande affiche (+ de 2ans)	3.00 €	3.00 €	
Petite affiche (+ de 2 ans)	2.00 €	2.00 €	
<u>Vente d’encarts publicitaires</u>	260.00 € HT 312.00 € TTC	291.67 € HT 350.00 € TTC	Tarif unitaire pour l’encart

**TARIF WEB « vente à distance » utilisés sur TicketingCiné (prestataire pour la vente en ligne)**

- Tarif plein,
- Tarif réduit,
- Tarif réduit jeudi,
- Tarif -15 ans,
- Recharge de carte d’abonnement : 10 places : 53 € / 6 places : 33 €.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d’approuver les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L’UNANIMITÉ :**

- approuve les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Patrick METRAL